



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Suspension de la procédure de faillite

Date de publication: KABVS - 11.01.2019

SHAB - 04.01.2019

Numéro de publication: KK03-0000003149

Canton: VS

Entité de publication:

Offices des poursuites et faillites du district de St-Maurice -
Christiane Papilloud, préposée, Chemin de la Tuilerie 3a,
1890 St-Maurice

Suspension de la procédure de faillite OASIS BAR-CAFE-RESTAURANT SARL

Débiteurs:

OASIS BAR-CAFE-RESTAURANT SARL

Simplon, 1902 Evionnaz

Suisse

Date de l'ouverture de la faillite : 24.10.2018

Date de suspension: 27.12.2018

Montant de l'avance de frais: CHF 4'500

Remarques juridiques:

La faillite est clôturée si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

Publication selon les art. 230 et 230a LP.

Délai : 10 jours

Fin du délai: 14.01.2019

Point de contact:

Offices des poursuites et faillites du district de St-Maurice -
Christiane Papilloud, préposée Chemin de la Tuilerie 3a 1890
St-Maurice